

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1999-2000

23 NOVEMBRE 1999

PROJET DE DECRET

CONTENANT LE PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 1999(1)
— PARTIM POUR LES MATIERES QUI RELEVANT DES COMPETENCES
DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION

AVIS

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION
A LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GENERALES,
DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE, DU REGLEMENT
ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. SMITS

(1) Voir Doc. 29 (1999-2000) n°s 1 à 5.

Mesdames, Messieurs,

Votre commission de l'Éducation(1) a consacré sa réunion du 23 novembre 1999 à l'examen du projet de décret contenant le premier ajustement du Budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 1999 — partim pour les matières qui relèvent des compétences de la commission de l'Éducation.

I. Exposés et discussions

Les exposés et les discussions ayant été communs au projets de décret suivant — partim

(1) Ont participé aux travaux:

MM. Fontaine (président), Bayenet, Boucher, Charlier, Mme Corbisier-Hagon, MM. Daïf, Dauby, Dupont, Hardy, Henry, Lahssaini, Léonard, Neven, Mme Pary-Mille, MM. Smits, van Eyll, Mme Vlamincq, M. Sénéca.

Ont assisté aux travaux de la commission:

M. Cheron, membre du Parlement de la Communauté française;

M. Nollet, ministre de l'Enfance chargé de l'Environnement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE;

M. Hazette, ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et des Lettres;

Mme Maréchal, ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé;

M. Gaspard, attaché représentant M. Collignon, ministre du Budget, de la Culture et du Sport;

MM. Poznantek et Wislet, directeurs de cabinet adjoints; M. Godet et Mme Binon, conseillers représentant le cabinet de M. Nollet, ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE;

M. Renard, directeur de cabinet, M. Delcourt, conseiller, M. Cabuy, attaché représentant le cabinet de M. Hazette, ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et des Lettres;

Mme Culot, attachée représentant le cabinet de Mme Maréchal, ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé;

M. Vanpettegem, expert du groupe PRL-FDF-MCC;

M. Pelosato, expert du groupe PS;

Mme Platteeuw, secrétaire du groupe ECOLO;

M. Jauniaux, expert du groupe PSC.

pour ce qui concerne les compétences de la Commission de l'Éducation:

— Projet de décret contenant le premier ajustement du budget général des dépenses de la communauté française pour l'année budgétaire 1999;

— Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2000;

— Projet de décret-programme portant diverses mesures concernant les Fonds budgétaires, l'Enseignement, l'Enfance et les Fonds structurels;

il y a lieu de se référer à l'avis de la Commission relatif au projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2000 (Doc. 31 (1999-2000) n° 7), l'ensemble des débats y étant relaté.

II. Votes

Conformément à l'article 49, § 5, du Règlement, par 10 voix contre 1, la commission de l'Éducation recommande l'adoption, par la commission des Finances, du Budget, des Affaires générales, de l'Organisation de l'Assemblée, du Règlement et de la Comptabilité, du projet de décret contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 1999 — partim pour les matières relevant de ses compétences.

*
* *

La commission fait confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du présent avis.

Le Rapporteur,

Ph. SMITS.

Le Président,

Ph. FONTAINE.